

SÉNAT

COMITÉ PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 novembre 1964

Le Comité permanent des banques et du commerce auquel le Bill S-45 a été déféré en vue de constituer en corporation l'Institut canadien des actuaires s'est réuni ce jour à 9 h. 30 du matin sous la présidence du sénateur Salter A. Hayden.

Le PRÉSIDENT: La séance est ouverte. Le premier bill mis en délibération ce matin est le bill S-45 «Loi constituant en corporation l'Institut canadien des actuaires».

Le Comité a convenu qu'il doit être fait un rapport textuel des délibérations du Comité sur le bill.

Le Comité a convenu de faire rapport, recommandant qu'autorisation soit accordée de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 en français des délibérations sur le bill.

Sénateur McCutcheon, vous avez patronné ce bill au Sénat. Y-a-t-il quelque chose que vous aimeriez dire maintenant avant l'audition de ceux qui témoignent en faveur du bill? Peut-être devrais-je les nommer pour la gouverne du Comité. Aujourd'hui sont présents: M. Richard Humphrys, vice-président proposé; M. E. S. Jackson, président du Comité d'accréditation et de qualification des actuaires et vice-président actuariel; M. Sam Eckler, membre du Comité d'accréditation et de qualification des actuaires; et M. Léon Mondoux, membre du Comité d'accréditation et de qualification des actuaires.

Le sénateur MCCUTCHEON: Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit au Sénat, monsieur le président, si ce n'est que, en plus d'être l'un des parrains du bill, M. Humphrys est aussi le surintendant de l'Assurance. M. G. J. Gorman est ici en tant que conseiller parlementaire. Je pense que M. Humphrys désire faire un exposé d'ouverture et je propose qu'il soit maintenant prié de le faire.

Le PRÉSIDENT: Oui. Monsieur Humphrys voudriez-vous faire votre exposé d'ouverture?

M. Richard Humphrys, surintendant de l'Assurance: Monsieur le président et honorables Sénateurs, le président de l'Association canadienne des actuaires, organisme qui demande sa constitution en corporation, devait témoigner à la tête de notre délégation. Malheureusement il ne peut venir pour cause de maladie, et conséquemment en tant que vice-président je parlerai à sa place.

Je dirai tout d'abord que je m'intéresse à ce bill de deux manières. En tant qu'actuaire, membre de la société des actuaires, membre et agent de l'Association canadienne des actuaires et en tant que surintendant de l'Assurance, ce qui de ce fait m'amène à m'intéresser d'une manière vitale aux questions se rapportant à la solvabilité et au statut financier des compagnies d'assurance, les plans de pension des employés, les sociétés fraternelles de secours mutuel, et toutes les questions exigeant des conseils actuariels au gouvernement et aux ministères